GARANTIE JEUNES

l'Europe s'engage en Bourgogne-Franche-Comté avec le FSE

Aile SUD BOURGOGNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

saône-et-loire LE DÉPARTEMENT

UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

La Garantie Jeunes

La Garantie Jeunes c'est quoi ?

- Un geste de confiance vers les jeunes éloignés de l'emploi, en situation de grande précarité.

- Un engagement du jeune à aller vers l'autonomie en construisant avec son conseiller un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation.

- Un engagement de l'Etat et de ses partenaires à l'accompagner dans ce parcours en l'aidant à déceler les opportunités d'emploi et en lui apportant un soutien financier indispensable à son insertion.

- Un engagement du Gouvernement: par faire en sorte que les jeunes vivent mieux en 2019 qu'en 2012 et lutter contre la pauvreté des jeunes.

- Un engagement de l'Union Européenne au travers de la garantie européenne pour la jeunesse.

Jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté

- Ni scolarisés
- Ni en emploi
- Ni en formation
- Faible soutien familial financier
- Ressources < plafond RSA

Qui fait quoi ?

Le Jeune

S'engage à s'investir pleinement, à suivre un accompagnement personnalisé, à rechercher des opportunités d'emploi et à accepter les mises en situations professionnelles, ainsi qu'à déclarer chaque mois ses ressources d'activité.

Le pôle Mission Locale

Met à disposition deux conseillers référents Garantie Jeunes qui vous accompagnent en collectif durant 3 semaines puis en individuel pendant 1 an.
Le pôle Mission Locale s'engage à apporter son aide pour résoudre les difficultés d'emploi ou de formation mais également de logement, santé et de mobilité en lien avec ses partenaires.

Les Entreprises

Proposent aux jeunes des mises en situations professionnelles (stages, immersions, contrats de travail) pour leur permettre d'enrichir leurs expériences et de développer leurs compétences. Elles bénéficient d'un service de la mission locale pour faciliter leurs recrutements.

Concrètement, comment cela se passe ?

- Le jeune, rencontre un conseiller du pôle Mission Locale qui évalue la situation et l'oriente sur l'information collective pour une entrée à la Garantie Jeunes.

- Le dossier est ensuite présenté en commission interne.

Si le dossier est accepté, l'accompagnement débute entre le jeune et le pôle Mission Locale :

- Ateliers durant 4 semaines pour travailler ses compétences.

- Suivi individuel avec un référent unique d'un an pour l'accompagnement vers l'emploi.

- Multiplication des expériences professionnelles (période de mise en situation en milieu professionnel, emplois, formations).

En échange, le jeune bénéficie :

- D'un soutien financier, versé par l'Etat sous la forme d'une allocation (497 Euros).

- D'un accompagnement global (santé, logement, mobilité).

Suivi pôle Mission Locale

- Accompagnement collectif intensif pendant 2 à 5 semaines

- Accompagnement personnalisé pendant 1 an

- Mises en situations professionnelles et formations (immersions, stages, etc)

Accompagnement Global et Intégré

Logement, Santé, Logement...

Allocation en appui de l'accompagnement

497 € / mois

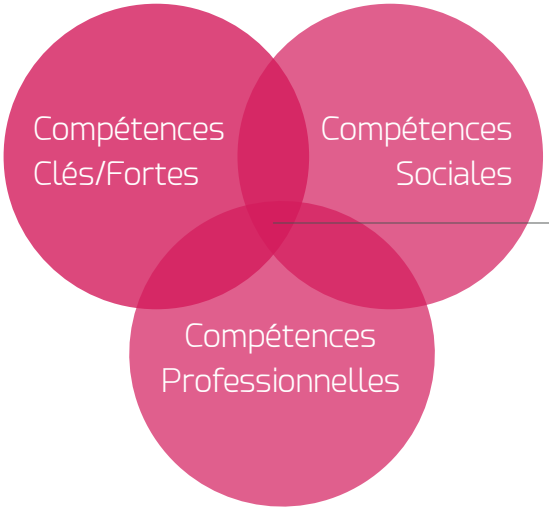

Cibler les freins à lever pour l'accès à l'AUTONOMIE

Aile Sud Bourgogne - septembre 2020 - Ne pas jeter sur la voie publique

Aile SUD BOURGOGNE MISSION LOCALE

Le Réseau des Missions Locales BFC

Garantie Jeunes

www.aile-sb.fr

03 85 39 95 00 accueil.maconnais@milobfc.fr

1000 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 71000 Mâcon